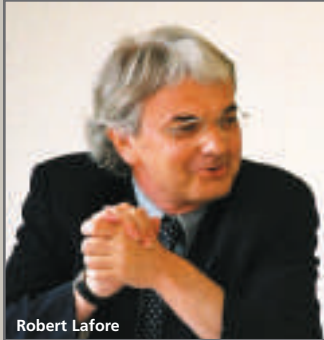


EDITORIAL



Robert Lafore

Éloge de
l'éclectisme

Ce qui frappe le plus « l'étranger » à Sciences Po Bordeaux, ce « Huron » dont on est souvent inspiré de prendre l'attache car son regard neuf voit ce que l'usure de l'habitude efface, c'est l'extraordinaire foisonnement d'activités qui règne dans cette maison. Au point que l'on se demande parfois si la « surchauffe » ne menace pas. Il suffit, pour se convaincre de ce constat, de prendre deux mesures : d'une part Allée Ausone, notre lettre hebdomadaire, dont le numéro 1 date d'octobre 1997 (on est à plus de 280 aujourd'hui) et l'occupation du hall de l'Institut, chaque jour.

D'Allée Ausone il ressort une vie intellectuelle dense, éclectique, totalement à l'image du caractère interdisciplinaire de notre établissement. Entre les séminaires thématiques et très spécialisés organisés par les différents centres de recherche, réservés aux professionnels de la recherche ou aux doctorants et les conférences totalement ouvertes à un public « non universitaire », on trouve tous les « formats » possibles, toutes les offres, sur les sujets les plus divers. Bien sûr, à ce titre, les « Rencontres Sciences Po / Sud Ouest » se « taillent » une place à part, aussi bien par leur richesse, leur ambition pédagogique que par leur exigence thématique. Sur ce point d'ailleurs je voudrais saluer la densité et l'originalité de la saison 2005-2006 qui s'achève en remerciant la coordinatrice des « Rencontres », Françoise

Suite en page 2 >>>

DOSSIER

Une bibliothèque
à livres ouverts

Projet d'extension de la bibliothèque

L'extension de la bibliothèque de Sciences Po Bordeaux sera opérationnelle en 2007. Cet espace supplémentaire permettra d'accroître le nombre de livres en libre accès, d'augmenter la superficie de la salle de lecture et de doter les équipes de recherche de bureaux supplémentaires. Dans le même temps, l'établissement développe son fonds documentaire électronique. Autant d'actions qui convergent vers un même objectif : mieux exploiter les ressources des bibliothèques de l'Institut, qui recèlent des collections exceptionnelles reconnues au plan national et international.

C'est un cercle vertueux qui peut vite devenir infernal. Le nombre de documents référencés ne cessant d'augmenter, les bibliothèques ont toujours besoin de plus d'espace. Cette lapalissade se conjugue à Sciences Po Bordeaux avec d'autres problèmes structurants : une salle de lecture inadaptée à l'effectif de l'établissement, et un déficit de bureaux pour

ses équipes de recherche. L'Institut, faute de place, n'a jamais pu en outre développer sa politique de livres en accès direct initiée dans les années 1990. « Il est rageant de constater que nous disposons d'un fonds documentaire d'une grande richesse, et de ne pas pouvoir totalement l'exploiter » explique Didier Chabault, secrétaire général de l'Institut.

Conscient de cette situation, Sciences Po Bordeaux a lancé une réflexion et des études sur l'extension de sa bibliothèque en 2004, lesquelles débouchent aujourd'hui sur un programme ficelé. Différentes hypothèses avaient été envisagées ; c'est finalement le projet dans sa version la plus extensive qui a été retenu. L'agrandissement porte sur une sur-

□ □ □ Suite en page 3 >>>

Sommaire

Une bibliothèque

Pages 1/3/4/5

à livres ouverts

Recherches

Cuisines et interdépendances...

Pages 6/7

Un parcours au crible

La Gééconomie, un parcours sans frontière

Page 8

La commission européenne post-référendaire

Page 9

Raffarin, entre chien et chat

Page 10

Plus value : Stéphane Armengaud

Page 11

et aussi...

CHRONIQUE : Les députés et l'histoire

Page 2

TRAJECTOIRE : Anne-Sophie Lapix

Page 12

EDITORIAL
SUITE...

Taliano-des Garets, maître de conférences d'Histoire contemporaine et son assistante, Anny Roumilly, pour la qualité de leur travail. Je n'oublie pas, non plus, d'associer à ces remerciements notre partenaire, indéfectible, depuis vingt-deux ans, le Groupe « Sud Ouest ».

D'un passage minimalement quotidien dans le hall de Sciences Po Bordeaux, on retient une série d'images, comme un « patchwork »... Une « table » sur le Tibet ; une autre sur le prochain « Crit' Inter IEP » organisé à Aix ; un stand pour réserver sa place au « Huitième Festival des Petits-Courts » qui est en passe de devenir au « court » ce qu'Avoriaz est au « fantastique » ; une promo de « Pop'Art » la grande association culturelle étudiante ; une autre table qui vend des gâteaux pour construire une école à Bolou au sud du Togo (« Déka Ewé ») ; sans omettre les « Jeunes UDF », « Aile Gauche », « JUMP », et quelques journaux originaux comme un très intéressant « Pont des Arts » ou le quasi-institutionnel « Mie de Pain et Démocratie », qui a au moins un avantage sur le « Canard Enchaîné » c'est que la grippe aviaire ne le guette pas.

Diversité des savoirs, éclectisme des activités : tout cela ressemble à une galerie de portraits dont l'unité se crée par la multiplication des formes. Finalement c'est cet inventaire à la Prévert que nous avons voulu montrer dans un ouvrage vitrine et miroir que nous éditeurs et qui nous livre au regard des autres. Cet « album photos » de Philippe Pons, accompagnant notre propre histoire et ce que nous sommes désormais, résonne comme une polyphonie, d'autant que nous y présentons Sciences Po Bordeaux en onze langues. L'ouverture au monde de notre établissement, celle dont témoigne chaque jour l'activité enseignante et étudiante, méritait bien cette valorisation. C'est un juste retour des choses que de traduire vers l'extérieur de nos murs ce que nous faisons dedans. C'est même la condition sine qua non pour ne pas se regarder le nombril, même si rien n'interdit de l'apprécier aussi celui-là ! ■

Robert LAFORE

Les députés peuvent-ils dire l'histoire ?

Le feu a pris à la suite du vote de la loi du 23 février 2005 dont l'article 4 dit que « Les programmes scolaires reconnaissent en particulier le rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord et accordent à l'histoire et aux sacrifices des combattants de l'armée française issus de ces territoires la place éminente à laquelle ils ont droit ». Quelques historiens de la colonisation et de l'immigration ont alors réagi dans le journal « Le Monde » en lançant une pétition le 25 mars 2005 pour alerter l'opinion sur la mise en place « d'une histoire officielle ». L'étape suivante est franchie le 3 décembre 2005 lors du forum organisé à Sciences Po Paris sur la question de l'esclavage et du livre « Les traites négrières. Essai d'histoire globale » d'Olivier Pétré-Grenouillau professeur à l'université de Lorient. Ce dernier étant assigné devant le tribunal de grande instance de Paris par le collectif des Antillais-Guyanais-Réunionnais qui s'appuie sur la loi Taubira du 21 mai 2001 reconnaissant que « la traite négrière (...) et l'esclavage (...), perpétrés à partir du XV^e siècle, aux Amériques et aux Caraïbes, dans l'océan Indien et en Europe (...)

constituent un crime contre l'humanité ». Le collectif reproche à ce spécialiste d'aborder la question de manière plus large que ce qui est défini par la loi. Le 12 décembre, un appel de 19 historiens est lancé via l'AFP rappelant que l'histoire n'est ni une religion, ni une morale, qu'elle n'est pas l'esclave de l'actualité, qu'elle n'est pas la mémoire, ni un objet juridique. L'appel des 19 considère que ces principes sont violés par les lois dites mémorielles, loi Gaysot du 13 juillet 1990, loi du 29 janvier 2001 concernant le génocide arménien, loi Taubira, loi sur la colonisation de 2005 et demande « l'abrogation de ces dispositions législatives indignes d'un régime démocratique ». La pétition est signée par quelques grandes pointures de la profession dont Jean-Pierre Azéma, Jean-Jacques Becker, Pierre Milza, Pierre Nora,

Mona Ozouf, Antoine Prost, René Rémond, Jean-Pierre Vernant, Pierre Vidal-Naquet, Michel Winock... La loi Gaysot soulève néanmoins discussion entre historiens. Les 19 considèrent que des négationnistes ont été déboutés bien avant 1990 grâce à l'existence d'un arsenal juridique sur les incitations à la haine raciale, les diffamations, les injures publiques et c'est donc une position de

de la société au travail de l'historien, guerres de la mémoire, déchirures de la mémoire sur la question coloniale. Elle nous permet de rappeler en effet que l'histoire n'est pas la mémoire, que cette dernière -laissons la parole à Henry Rousso- « est un vécu, en perpétuelle évolution, tandis que l'histoire -celle des historiens- est une reconstruction savante et abstraite, plus encline à délimiter un savoir constitutif et durable ». L'histoire a une vocation universelle sinon œcuménique, surtout elle est critique et laïque, alors que la mémoire, on le sait, est sélective, plurielle, sujette aux défaillances.

Dès lors, le problème que posent les lois mémorielles est double. La liberté de l'historien se trouve entravée quand la loi définit les bornes du travail de l'historien. La liberté de dire le vrai est bridée par la menace d'une législation qui peut être soumise aux pressions mémorielles de l'actualité. En outre, la tyrannie de la mémoire ne porte-t-elle pas en elle des aspects conflictuels dans une France plurielle qui n'a pas réglé son rapport au passé colonial ? Ne vaut-il mieux pas laisser la science historique sereinement progresser au profit d'une connaissance universelle ? Il est à craindre par



exemple que les chercheurs ne s'autocensurent, renoncent à des sujets devenus trop dangereux. Or il n'est plus besoin de démontrer que cette liberté d'auscultation critique du passé est gage primordial de démocratie. Le chercheur n'est pas seul bridé dans ses missions, l'enseignant l'est aussi lorsque le législateur définit des aspects positifs et négatifs dans les faits à enseigner ce que l'abrogation de l'article 4 de la loi de février 2005 vient d'ailleurs de prévenir. La confusion des rôles exige semble-t-il pour l'avenir que la séparation des tâches soit réaffirmée. Prudence oblige, c'est aux historiens de dire l'histoire. ■

principe générale qu'ils adoptent contre toutes les lois mémorielles. D'autres estiment au contraire qu'il faudrait d'abord dresser le bilan de la loi Gaysot avant d'y renoncer. Mais la question ne concerne pas que les historiens, elle est devenue enjeu politique dès lors que les partis de gauche demandent l'abrogation de l'article 4 de la loi sur la colonisation (une pétition unitaire est lancée par Dominique Strauss-Kahn) et que le président de la république charge Jean-Louis Debré d'une mission « d'évaluation de l'action du Parlement dans les domaines de la mémoire et de l'histoire ».

Cette effervescence confuse autour de la mémoire et de l'histoire signale au demeurant que le feu a pris dans de nombreuses directions : contestation immédiate d'un dispositif législatif, judiciarisation du rapport

Françoise TALIANO-DES GARETS
Maître de conférences
d'Histoire contemporaine

suite de la page 1

Une bibliothèque à livres ouverts



La bibliothèque de Sciences Po Bordeaux. POUR QUI ET POUR QUOI ?

Tous les documents des bibliothèques de Sciences Po Bordeaux sont mis à la disposition de la communauté universitaire de Sciences Po Bordeaux, ainsi que de lecteurs extérieurs inscrits sous certaines conditions. Tous les étudiants inscrits à l'Institut bénéficient en outre d'une adresse électronique et d'un code d'accès pour utiliser les ordinateurs à leur disposition. Il leur est possible de consulter Internet à partir d'ordinateurs et de terminaux installés dans les salles informatiques situées dans le nouveau bâtiment, ainsi qu'à la bibliothèque centrale et à la bibliothèque de recherche. Des postes dédiés à l'Intranet documentaire leur sont accessibles dans les zones de prêt des deux bibliothèques. L'ensemble des locaux bénéficie depuis janvier 2005 de la technologie WiFi. ■



L'équipe du Prêt - Bibliothèque principale

face totale de 573 m² et concerne principalement la salle de consultation de la bibliothèque centrale, la bibliothèque de recherche, une aire nouvelle de stockage, des bureaux supplémentaires, ainsi que la création d'une galerie couverte.

Les travaux, dont la livraison est prévue début 2007, représentent un budget global de construction de 800 000 euros TTC environ. Ce programme d'investissement sera financé par l'Institut, maître d'ouvrage de l'opération, avec l'assistance technique du Rectorat.

Le poids des mots, le choc des réseaux

« Nos ouvrages sont faits pour être appréhendés, posés, lus et relus. L'utilisateur doit avoir le loisir de papillonner de l'un à l'autre et de les com-

parer pour faire son choix en toute liberté ». Ces propos de Robert Lafore, directeur de Sciences Po Bordeaux, sont repris en chœur par les amoureux des livres. L'Institut, qui dispose en interne d'un service de reliure d'art, apprécie l'élégance d'une couverture, le galbe d'un dos ou les fragrances du papier. Il entend multiplier les rencontres physiques entre le lecteur et le document, trace vivante d'un passé et d'une pensée. La mise à disposition prochaine en libre accès du « fonds Ellul » témoigne de cette volonté (lire page 4). Elle s'accompagne dans le même temps d'efforts considérables pour développer la documentation électronique de Sciences Po Bordeaux, qui joue de tous les réseaux, internet et intranet notamment, pour multiplier ses ressources documentaires dématérialisées. Ces investissements sont-ils justifiés ? Les réponses de Vin-

Avant et après

Voici, en quelques chiffres, l'impact de l'extension de la bibliothèque de Sciences Po Bordeaux.

● La situation actuelle de la bibliothèque centrale est la suivante :

Surface : 546 m²
 Nombre de places assises : 267
 Capacités de stockage : 3 250 mètres linéaires
 Documents en libre accès :
 Ouvrages : 11 000
 Périodiques : 242 revues et journaux
 Dossiers de presse : 560 classeurs
 Dictionnaires et ouvrages de référence : 300 volumes

À partir de 2007, la bibliothèque centrale sera prolongée d'une zone totale de 260 m² de surface utile, dont 157 m² supplémentaires pour la salle de lecture. Dans cet espace, y seront aménagés : 400 mètres linéaires de rayonnages, (environ 15 000 ouvrages en libre accès classés par thèmes), 100 places assises, 96 titres de revues, 34 postes informatiques, 2 postes handicapés et la possibilité de se connecter sur le WIFI de l'établissement. Au sous-sol, une zone de 103 m² permettra l'extension des zones de stockage et d'archivage de l'Institut. L'atelier de reliure disposera pour sa part d'un local plus grand et mieux organisé, de 50 m².

Après les travaux d'agrandissement, la bibliothèque centrale disposera alors de :

Surface : 703 m²
 Nombre de places assises : 367

Capacités de stockage : 4 783 mètres linéaires
 Ouvrages : 26 000
 Périodiques : 338 revues et journaux

● La situation actuelle de la bibliothèque de recherche est la suivante :

Surface : 120 m²
 Nombre de places assises : 55
 Capacités de stockage en salle : 80 mètres linéaires (livres et périodiques en libre accès)
 Capacités de stockage en réserve : 1 680 mètres linéaires

La bibliothèque de recherche doit, elle aussi, être agrandie de 130 m² de surface utile pour 200 mètres linéaires, et d'environ 7 500 ouvrages en libre accès classés en Dewey, de 65 places assises, de 144 titres de revues et de 6 postes informatiques supplémentaires.

Après les travaux d'agrandissement, la bibliothèque de recherche disposera alors de :

Surface : 250 m²
 Nombre de places assises : 120
 Capacités de stockage libre accès et magasin : 1 960 mètres linéaires
 Ouvrages en libre accès : 8 000
 Titres de revues et de journaux en libre accès : 288 ■

suite de la page 3

Le fonds Ellul en libre-service

L'extension de la bibliothèque va permettre d'accorder plus de place au fonds Ellul, dont l'essentiel des ouvrages devrait être accessible en libre-service.

Le fonds Ellul est composé de l'intégralité - ou presque - de la bibliothèque personnelle de Jacques Ellul (1912-1994), Professeur à la faculté de droit et à l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux. Donné à Sciences Po Bordeaux par les enfants de Jacques Ellul en 1999 grâce à l'intervention de Patrick Chastenet*, professeur de Science politique à l'Université de Poitiers, ce fonds est constitué d'environ 7 000 documents, dont 2160 ouvrages, ainsi que des numéros de revues, des thèses, des tirés à part, des articles de presse, des épreuves de livres et d'articles d'Ellul et des correspondances diverses. De nombreux ouvrages sont dédiés à Jacques Ellul et portent des annotations manuscrites de l'éminent sociologue. Les thématiques de ces documents sont diversifiées : histoire du droit, science politique, économie, écologie, sociologie et religion, en particulier le protestantisme. Ce fonds se caractérise donc par son éclectisme, et son nombre de documents en langues anglaise, espagnole, italienne, portugaise, grecque moderne, et même japonaise. Plusieurs ouvrages de Jacques Ellul ont été eux-mêmes traduits en japonais : « L'Espérance oubliée », « Exégèse des nouveaux lieux communs » ou « Ce que je crois ». La bibliothèque de Sciences Po Bordeaux en possède du reste quelques exemplaires. À noter que le fonds Ellul recèle quelques ouvrages rarissimes, qui font l'objet de demande de prêt d'autres bibliothèques, ainsi que de nombreuses thèses de ses anciens étudiants. ■

(*) : Patrick Chastenet, par ailleurs président de l'Association Internationale Jacques Ellul, vient de diriger la sortie de deux ouvrages consacrés à ce grand penseur. Le premier est intitulé, « Jacques Ellul, penseur sans frontières », le second porte le titre « L'Économie » (troisième tome des « Cahiers Jacques Ellul »). Ils sont, tous les deux édités à « L'Esprit du Temps », coût unitaire : 21 euros).

Renseignements : espritemps@aol.com

Une bibliothèque à livres ouverts

cent Hoffmann-Martinot, directeur du « CERVL Pouvoir Action Publique Territoire », donnent un éclairage nouveau aux poids des mots contenus dans les bibliothèques de Sciences Po. Des tonnes de documents, des millions d'impulsions électroniques, des centaines d'heures de formation des enseignants et des étudiants et le travail d'une équipe de dix-huit agents* qui pèsent

lourd et qui œuvrent pour la connaissance, le savoir et la mémoire. « Une bibliothèque, c'est le carrefour de tous les rêves de l'humanité » aurait conclu Julien Green. ■

* Une équipe animée par Monique Dollin du Fresnel conservatrice.

A noter : le titre de ce dossier est aussi un clin d'œil à un ouvrage intitulé « Sciences Po Bordeaux à livre ouvert » que l'Institut édite ces jours-ci, et qui présente de manière institutionnelle Sciences Po Bordeaux (voir en page 12, l'encadré).



Les documentalistes du CEAN et du CERVL



Internet et intranet documentaire : le livre dématérialisé

L'un des axes de développement de la bibliothèque de Sciences Po Bordeaux consiste à accroître ses ressources électroniques. Deux types de populations sont concernés. Le premier groupe de consultants, à distance, accède via internet à des notices ou à des ouvrages en ligne. Selon qu'ils disposent ou non d'un code d'accès, leurs recherches sont plus ou moins limitées. La seconde population, dans l'enceinte de l'établissement, se connecte au réseau intranet, soit depuis les postes informatiques de l'Institut, soit depuis son ordinateur portable grâce à la technologie Wi-Fi. ■

Trois questions à Vincent HOFFMANN-MARTINOT, directeur du « CERVL. Pouvoir Action Publique, Territoire » (Unité Mixte de Recherche CNRS / Sciences Po Bordeaux).



Les documentalistes "Généralistes"



"Prêts", Bibliothèque de Recherche



Monique Dollin du Fresnel

La qualité d'une base documentaire scientifique constitue un facteur réel d'attractivité.

EXTENSION[S] : De quel poids pèse une bibliothèque de recherche dans l'environnement d'un centre comme le CERVL ?

Vincent HOFFMANN-MARTINOT : L'incidence d'une bibliothèque, et plus globalement celle d'un système d'information et de documentation scientifique sur la vie d'un Centre de Recherche comme le nôtre, est considérable. L'actualité vient de nous donner un nouvel exemple. Le CERVL, comme tous les quatre ans, a été audité par une commission du CNRS. La qualité et l'évolution de notre base documentaire, qui constituent des critères d'évaluation, ont été appréciées. Nos interlocuteurs ont notamment mis en exergue la diffusion en nombre sur notre site internet d'articles, de travaux, de communications et de thèses. Dans un contexte de compétition entre les Universités et les centres de recherche, notre capacité à disposer d'une bibliothèque reconnue sur le plan international constitue une réelle plus value. Cela se traduit par la venue de plus en plus fréquente de chercheurs européens et d'Asie dans nos murs. Ces derniers savent qu'ils vont trouver sur place un fonds documentaire spécialisé de premier plan, doté entre autres de collections exceptionnelles. Cette reconnaissance a une incidence sur l'image de Sciences Po Bordeaux et constitue un pôle d'attractivité pour des jeunes doctorants et des chercheurs.

EXTENSION[S] : Que va vous apporter l'extension de la bibliothèque ?

V.H.M. : L'extension de la bibliothèque de recherche nous permettra de disposer d'une surface linéaire plus importante pour offrir au public un accès en libre-service à un certain nombre d'ouvrages. Je soutiens plus généralement toutes les actions qui facilitent le contact physique ou virtuel avec notre fonds documentaire. Je pense au maintien ou à l'augmentation des achats de documentation et à la vulgarisation des consultations

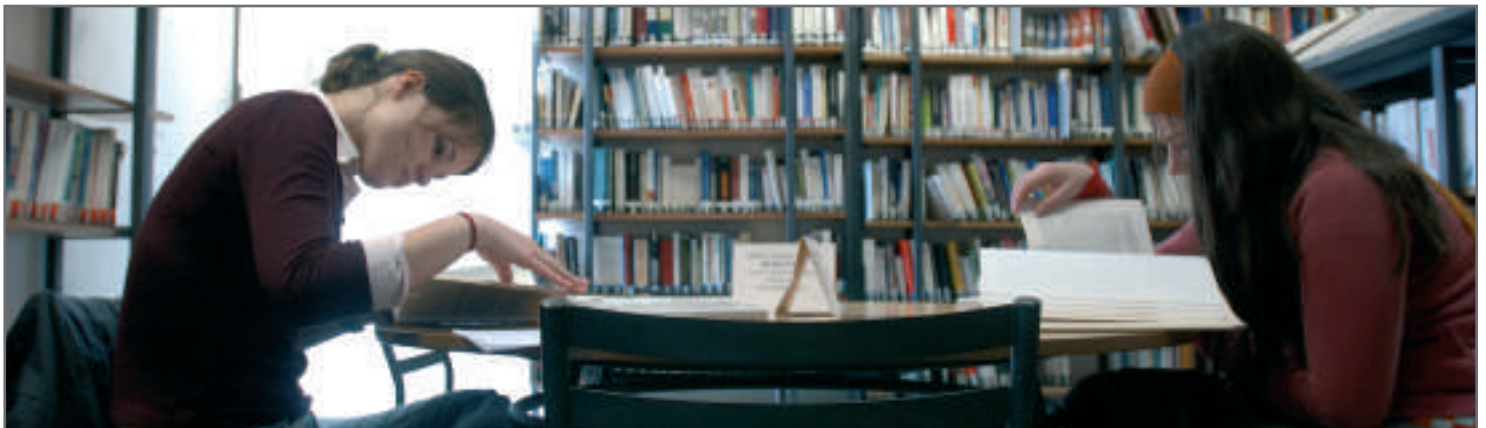
de nos revues en lecture électronique. Je suis partisan également d'une évolution de la mission des documentalistes, en leur donnant les moyens de jouer de manière accrue un rôle d'interface entre nos étudiants et nos visiteurs et notre fonds documentaire, dont la richesse se doit d'être toujours mieux exploitée. Dans la plupart des grands centres documentaires existant dans le monde (et c'est ce qui doit nous inspirer) les documentalistes font un travail de « conseil » et sont au contact du public (chercheurs, étudiants), c'est ce qu'il faudrait peut-être mettre en place à Sciences Po Bordeaux. Ces travaux sont aussi l'occasion de nous faire bénéficier de six bureaux supplémentaires, qui seront mutualisés pour l'ensemble des centres de recherche de l'Institut, ce qui n'est franchement pas un luxe puisque nous souffrons, comme beaucoup, d'un manque de place pour travailler.

EXTENSION[S] : Plus généralement, comment se portent les bibliothèques universitaires françaises par rapport à leurs homologues à l'étranger ?

V.H.M. : Les difficultés chroniques des bibliothèques françaises ont été signalées par la Cour des Comptes. Dans son dernier rapport ⁽¹⁾, celle-ci observe une très légère amélioration, insuffisante à ce jour. Si certaines bibliothèques universitaires françaises tirent leur épingle du jeu sur le plan international par la qualité intrinsèque de leur fonds documentaire –comme Sciences Po Bordeaux– la plupart souffrent de la comparaison avec l'Amérique du Nord. Et je ne vous parle pas de la bibliothèque d'Harvard ⁽²⁾, qui vous entraîne dans une autre dimension... ■

⁽¹⁾ Rapport sur la gestion de la recherche dans les universités (octobre 2005).

⁽²⁾ Harvard University Library, à Cambridge dans le Massachusetts, regroupe en un seul système plus de 90 bibliothèques ouvertes aux enseignants, étudiants et chercheurs. L'ensemble des ressources de son catalogue la situe au niveau des bibliothèques les plus prestigieuses au monde. Sa collection rassemble plus de 15 millions d'ouvrages et sa base de données Hollis, accessible par internet, répertorie 9 millions de références.



Cuisines et interdépendances

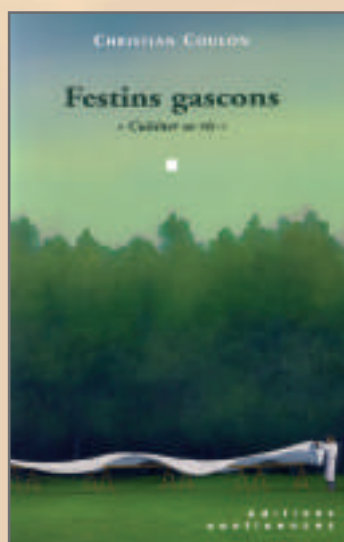


Christian Coulon



Dario Battistella

Deux professeurs de science politique à Sciences Po Bordeaux publient chacun un ouvrage. Leurs deux livres n'ont apparemment rien en commun. L'un traite du proche (Christian COULON, « Festins gascons »*), l'autre du lointain (Dario BATTISTELLA, « Retour de l'état de guerre »**). Le premier aborde la fête et les festins, le second est une plongée au cœur de notre monde tragique, plein de fureurs incertaines. Tout le « Coulon » s'attache à l'importance d'une pincée de piment de Cayenne dans la préparation des cornalis, quand le « Battistella » traite du cycle des puissances et de l'impérialisme à l'échelle de la planète. D'un côté on frissonne, de l'autre on frémit. Ici la dégustation, là la déglutition. Et pourtant, de ces deux œuvres très personnelles, il ressort que l'expansion la plus durable n'est peut-être pas celle des canons et de la guerre, bien plutôt celle du banquet et du partage. Bonnes feuilles.



* Christian COULON, *Festins gascons, Confluences, Bordeaux, 2005, 168 p. 14 €*

(...) Sans aller aussi loin, on peut admettre que la cuisine et la table entretiennent cette conversation intime avec nous-mêmes et avec le monde qui fait des êtres raisonnants autant qu'imaginatifs, ainsi que des animaux sociaux. « Manger, c'est vivre », proclame justement Noëlle Chatelet : « Ils nous inspirent ces aliments. Ils inspirent notre imaginaire. Et puis n'est pas neutre non

plus la manière dont on mange. Manger est aussi une affaire sociale qui a ses rituels ». Elle l'a d'ailleurs magistralement montré dans ses Histoires de bouche, dont je me suis récemment régalé. Chaque repas, chaque plat, est une tranche de vie. (p. 8).

(...) Comme le dit si bien le truculent écrivain américain Jim Harrison, manger c'est « cuisiner sa vie » dans toutes ses dimensions : matérielles et sociales, tout autant que spirituelles. Se nourrir c'est rechercher le meilleur assaisonnement de notre « développement personnel ». Nourrir les autres c'est tenter d'accommoder nos relations à autrui. « Cuisiner sa vie », c'est avoir envie de vivre : « Le fait de bien manger, même simplement, fait partie d'une vie pleinement vécue », écrit notre « gourmand vagabond » dans son bel essai pimenté de tous les excès qu'il a fait subir à son estomac.

Les gens du Sud-Ouest sont, je crois, passés maîtres dans cet art de « cuisiner la vie », quelquefois, il faut l'avouer avec une certaine démesure, à l'instar de ce « Gascon gourmand » dont Saint-Simon nous dit plaisamment qu'il avait « fricassé » sa vie : Gabriel-Joseph Lavergne, vicomte de Guillerargues (1628-1685), châteauesis non loin de La Réole. (p.9).

(...) On retrouve cette logique sociale et symbolique du banquet dans la plupart des cultures de la planète, y compris dans celles qui connaissent la pauvreté et qui n'ont pas la renommée gastronomique interna-

tionale du Sud-Ouest ou de la Chine. Je peux en témoigner, moi aussi d'expérience, en ce qui concerne l'Afrique noire. Manger en grande assemblée autour du « bol » un tieboudieune (riz au poisson) ou un couscous de mil, c'est déplier à la fois tout un pan des valeurs sociales cardinales de ces sociétés (l'hospitalité – un étranger y trouvera toujours sa place -, les hiérarchies d'âge et de genre, par exemple), mais c'est aussi interpréter les faits et les situations qui jalonnent la vie de chacun – je pense à ce dramatique « baptême du feu culinaire » d'une nouvelle coépouse que nous conte la romancière sénégalaise Aminata Sow Fall dans un délicieux petit livre. Car pour séduire son mari, celle-ci doit adopter cette démarche que les Wolof appellent « morkk pothie » et qui consiste à apprivoiser son homme par le charme de sa cuisine et celui de la présentation du plat – qui doit être amené avec un certain déhanchement... (p.12, 13)

(...) Et en langage culinaire gascon « cuisiner sa vie » dans ces grandes tablées, c'est en définitive une manière de s'opposer à toutes ces attitudes individualistes qui, à table comme dans d'autres domaines, sont l'un des maux de nos sociétés développées. Nos festins, au contraire, sont une façon de se mettre en quatre pour une collectivité de commensaux. Taulejar, banqueter, aimer la table, devient alors, modestement, l'un de ces « contre-feux », chers à notre grand sociologue béarnais, Pierre Bourdieu ; une résistan-

ce à cette modernité destructurante qui prône le « moi je » et engendre l'anomie. Nulle nostalgie d'une réalité recomposée donc dans ce goût du festin, mais plutôt une façon de vivre ensemble aujourd'hui, avec bien sûr, toutes les contradictions et incidents que cela implique. Un dernier mot. On aura compris, je l'espère, que ma Gascogne gourmande n'a pas de frontières. Elle est une métaphore pour désigner cette culture de la convivialité de la table qui est indispensable aux relations humaines et à toutes les aventures qui en marquent l'histoire. Ma Gascogne est délibérément élastique. Elle gonfle parfois et monte comme un soufflet, atteignant des contrées où l'on ne parle ni ne mange tout à fait comme chez nous. Mais elle n'en est pas pour autant impérialiste. Elle ne cherche pas à conquérir et à civiliser les palais étrangers, mais s'applique à faire partager sa richesse humaine et n'hésite pas à s'asseoir avec appétit à la table des autres ; car on ne peut « cuisiner sa vie » sans cette curiosité gourmande qui est le propre des vrais mangeurs. Parfois cette soif du monde peut coûter fort cher et aboutir à « fricasser » sa vie, même si c'est avec le panache d'un Guillerargues. On peut préférer la sagesse de Montaigne qui, tout en parcourant l'Europe, n'a jamais commis de tels excès, car il savait vivre « à propos », avec modération, vertu peut-être plus périgourdine que gasconne d'ailleurs. (pp. 13, 14).



**** Dario BATTISTELLA,**
« Retour de l'état de guerre », Armand Colin Paris, 2006, 294 p., 24 €

(...) La perspective adoptée dans cet essai m'a été inspirée par les débats auxquels ont donné lieu deux conférences que m'ont demandé de donner, au moment de la crise irakienne, les responsables de la section de la Ligue des droits de l'homme de Langon-Saint-Macaire en Gironde d'un côté, les étudiants de Sciences Po Bordeaux de l'autre. Mon étude est aussi un hommage à l'esprit citoyen, critique, dont ont fait preuve les participants à ces réunions, illustrations grandeur nature des vertus délibératives de l'espace public dans le domaine censé être réservé de la politique étrangère. Qu'ils soient tous ici sincèrement remerciés.

(...) Ce livre est dédié à Justine et Simon, dans l'espoir qu'ils seront anarchophiles... (p.5).

(...) L'argumentation sera articulée autour d'une problématique décomposée en trois temps, à savoir une hypothèse : il existe en politique internationale une tendance lourde vers l'avènement d'une société internationale ; un constat : l'opération Liberté en Irak s'inscrit en rupture par rapport à cette tendance, car elle signifie le retour de l'anarchie hobbiennne au détriment de l'anarchie lockienne ; une interrogation : quelles sont les causes de ce renversement de comportement diplomatico-stratégique américain ? En admettant qu'il existe en poli-

tique internationale une tendance lourde vers l'avènement d'une société internationale, nous posons comme hypothèse de départ que la politique internationale, au sens de champ social dominé par des conflits d'intérêts et d'aspirations entre entités politiques situées en état d'anarchie, connaît un processus lent mais progressif de maturation au profit des moyens pacifiques et au détriment des moyens violents de régulation de ces conflits » (pp.8, 9).

Bref, loin de se résigner à être « en permanence en train de se préparer à la guerre, de s'y engager activement, ou d'en récupérer » les États ont cherché, et sont parvenus, à transformer « l'anarchie immature », équivalent d'un état de guerre de tous contre chacun, en « anarchie mûre ». Nous verrons dans la première

partie que les prémices de cette société internationale émergent dès les Traités de Westphalie (...). (pp.11, 12).

(...) Il en va autrement de nos jours, car c'est la puissance prédominante [les États-Unis d'Amérique] qui prend l'initiative de la remise en cause de l'ordre qu'elle a pourtant mis sur pied. Certes, les attentats du 11 septembre montrent que certains acteurs, en l'occurrence le réseau Al Qaïda et ses éventuels soutiens, n'accordent aucune légitimité à la prétention des États-Unis d'organiser l'ordre international selon leurs intérêts et leurs valeurs, et n'hésitent pas à la combattre y compris par le recours à la violence armée, terroriste en l'occurrence. Mais la remise en cause de la société internationale provient d'abord du comportement des États-Unis eux-mêmes, des conclusions que

L'art de se mieux connaître

L'injonction socratique est dans l'air du temps à Sciences Po en ce début d'année. Depuis la fin du mois de janvier, l'Institut est en effet engagé dans une procédure d'évaluation, menée sur l'ensemble des sites universitaires bordelais et pilotée par un organisme officiel : le Comité national d'évaluation. Ce travail d'expertise exigeant, obéissant à un cahier des charges précis, s'inscrit dans une logique de promotion du « management de la qualité » dans l'enseignement supérieur, en France et au niveau européen. Pour Sciences Po, c'est aussi l'occasion de « faire le point » sur sa situation, après plusieurs années de réformes et de mutation profonde.

Créé par la loi de 1984 sur l'enseignement supérieur et érigé en Autorité administrative indépendante en 1989, le CNÉ est chargé d'évaluer l'ensemble des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel. Son champ de compétence est donc des plus vastes, d'autant que son expertise s'exerce sur toutes les composantes des établissements évalués : politique de formation, politique de recherche et management des structures.

Si la démarche est ambitieuse, l'évaluation – il faut le souligner – relève plus ici d'un principe de conseil que de contrôle proprement dit. De telles inspections existent par ailleurs, menées par d'autres institutions officielles. Le CNÉ se donne quant à lui pour mission de formuler des recommandations propres à améliorer le fonctionnement des établissements et à renforcer l'efficacité de leurs actions, l'exercice de leur autonomie et la qualité de leurs formations.

Concrètement, la procédure se déroule en trois temps. Les établissements sont d'abord conviés à produire en interne un rapport d'auto-évaluation. Pour ce faire, ils peuvent s'appuyer sur le Livre des références élaboré par le CNÉ, guide des « bonnes pratiques » en matière d'assurance de la qualité dans l'enseignement supérieur. Ce rapport est ensuite présenté au CNÉ, qui définit sur cette base des axes d'investigation précis et organise une évaluation externe, menée au sein des établissements par des experts accrédités. L'évaluation finale confronte et synthétise enfin les deux approches, le dernier mot revenant toujours à l'établissement qui peut ainsi se situer face aux recommandations qui lui sont faites. Tous les rapports du CNÉ sont rendus publics.

Conscient de l'intérêt d'une telle entreprise, devant déboucher sur une meilleure qualité du service rendu à ses publics, l'Institut se mobilise en conséquence. L'auto-évaluation, qui doit être bouclée à la fin du mois de mai 2006, est coordonnée par un chargé de mission, Emmanuel Nadal, appuyé par un comité de pilotage composé de douze membres représentatifs de l'ensemble des composantes de l'établissement (direction, personnels administratifs, enseignants, chercheurs, étudiants). L'évaluation est donc ici conçue sur un mode participatif, à travers notamment une série d'entretiens menés auprès d'un panel représentant Sciences Po dans toute sa diversité.

À travers cette introspection, Sciences Po Bordeaux fait sien un autre précepte socratique : « la première clé de la grandeur est d'être en réalité ce que nous semblons être ». www.cne-evaluation.fr ■

De près et de loin

Christian COULON, professeur de science politique, a dirigé le Centre d'Étude d'Afrique Noire (CEAN), unité mixte CNRS / Sciences Po Bordeaux, pendant dix ans. Il est un des plus éminents spécialistes français de l'Afrique subsaharienne depuis qu'il a consacré ses premières recherches et sa thèse au système des Marabouts au Sénégal. Grand connaisseur de l'Islam, il est tout autant profondément attaché à sa terre et à ses racines médocaines. Dans ce troisième ouvrage consacré à la cuisine du Sud-Ouest, Festins gascons, il nous conte, en neuf tableaux, quelques repas mythiques : du repas de fin d'année au banquet républicain du président Fallières en passant par les Landes du regretté poète Bernard Manciet. Avec Christian Coulon l'âme du vagabond fait des bonds sur le ventre du politologue... Un régal.

Dario BATTISTELLA, professeur de science politique, compte désormais parmi les grandes signatures en matière de relations internationales en France après entre autre, la publication de la deuxième édition de son « *Dictionnaire des relations internationales* » rédigé en collaboration avec Marie-Claude Smouts et Pascal Vennesson (Daloz, 2006) (*EXTENSION[S] n°7, avril 2004* avait présenté la première édition). Construit sur un spectaculaire appareil théorique et critique, le livre de Dario Battistella sur Liberté en Irak est un lumineux essai, rigoureux et exigeant qui démontre comment les États-Unis ont radicalement modifié leur diplomatie en entrouvrant la porte au retour de l'état de guerre. Ajoutant à une analyse d'inspiration libérale, au sens philosophique que ce terme a dans les relations internationales, les outils de recherche que fournit la perspective constructiviste d'analyse de la politique internationale proposée par Alexander Wendt, l'auteur interroge avec la précision d'une frappe chirurgicale, un enjeu majeur de ce XXI^e siècle naissant : qu'en sera-t-il, dans le futur, de l'empire américain ? ■

JP

ces derniers ont tiré de ces attentats. C'est ce que nous allons voir dans la deuxième partie, qui montrera les trois ruptures reproduites par Liberté en Irak par rapport à la tendance en cours de la consolidation de la société internationale. (p.14)

(...) Il nous faut donc, dans une troisième partie, nous interroger sur les raisons de la décision américaine d'intervenir militairement contre l'Irak pour essayer de saisir l'impact de Liberté en Irak sur l'ordre international : selon que ces raisons sont conjoncturelles ou au contraire structurelles, cet impact sera plus ou moins profond. (pp.18, 19). ■

Note : pour ne pas alourdir inconsidérément la lecture des extraits choisis, nous n'avons pas repris le texte des notes abondantes, présentes dans les deux ouvrages. Les lecteurs curieux savent ce qu'il leur reste à faire pour profiter, aussi, de ces appareils théoriques : acquérir ces deux ouvrages...

La Géoéconomie, un parcours sans frontière

Le parcours de Géonomie Appliquée forme des spécialistes des questions de stratégie internationale. L'enseignement s'appuie sur des intervenants professionnels de haut niveau et des étudiants cosmopolites aux personnalités riches et variées.

L'Américain Edward Luttwak serait à l'origine du terme « géoéconomie », né à partir des années 1990. Ce vocable tend à relier les problématiques de stratégie internationale à l'analyse des perspectives économiques, financières, institutionnelles et politiques des pays et ensembles régionaux. Articulé autour d'un triptyque « espace, puissance et économie », le sujet revêt, à l'heure de la mondialisation, une dimension capitale. Il fait l'objet d'un parcours de 2^e cycle à Sciences Po Bordeaux, dirigé par Christian Malbat (*), intitulé « Géonomie Appliquée ». Derrière ce vocable, qui évoque de prime abord une formation digne d'une école de commerce, se niche un enseignement qui croise les fondamentaux de l'Institut, les aspirations des étudiants et les besoins des entreprises internationales. Ce parcours respecte en effet la pluridisciplinarité, l'ouverture sur le monde contemporain et la pédagogie de Sciences Po Bordeaux, connue pour ses conférences de méthode et ses travaux de groupe. Il ajoute à ces atouts de base un environnement délibérément international, avec certains cours en langue anglaise, des étudiants de différentes nationalités et des stages réalisés à l'étran-

ger. Il s'inscrit enfin et surtout dans une dynamique très « professionnalisante », à l'image du contenu de la formation, du profil de ses intervenants et de la nature de ses débouchés.

Une expertise fine, des profils variés

Le parcours « Géoéconomie Appliquée » de Sciences Po Bordeaux s'appuie sur des intervenants de haut niveau, en activité. Ces derniers maîtrisent les rouages de l'analyse du risque pays et des questions de stratégie internationale. Ils fournissent aux étudiants des grilles de lecture et la méthodologie pour interpréter le monde, anticiper ses mutations et gérer des projets, aux finalités commerciales, industrielles, financières ou humanitaires. « La richesse de cet enseignement tient aussi au profil très varié de nos étudiants. Ils sont français et étrangers, adeptes de la libre entreprise ou sensibilisés par le développement durable et les questions éthiques » ajoute Christian Malbat. Leur expertise, enrichie par un vrai savoir-faire opérationnel acquis par un enseignement interactif et des stages pragmatiques,



Christian Malbat

Une belle carte de visite

Jean-Louis Amelon, directeur financier d'une filiale du groupe Thales, intervient dans la formation des étudiants du parcours Géoéconomie Appliquée. « En tant que praticien d'une entreprise qui développe des stratégies internationales, j'essaie de leur transmettre un vécu, à travers des retours d'expériences agrémentés de nombreux exemples réels ». Cette approche pédagogique s'accompagne d'un rappel des fondamentaux de l'analyse stratégique et des dynamiques internationales mises en œuvre, qui diffèrent selon les circonstances rencontrées et les objectifs fixés. « Cette pédagogie constitue un ensemble cohérent, optimisé par l'ambiance cosmopolite du groupe d'étudiants, constitués de jeunes gens de nationalités diverses ». Le bon niveau général des élèves d'une part, leur formation professionnelle géoéconomique en phase avec les réalités du monde d'autre part, constituent pour Jean-Louis Amelon « une belle carte de visite pour leur insertion dans des entreprises à vocation internationale ». ■

Le parcours en bref

Le parcours « Géoéconomie Appliquée » est une des composantes du Master *Gouvernance des Institutions et des Organisations*, diplôme de niveau Bac + 5, accordé par Sciences Po Bordeaux, en parallèle ou indépendamment du Diplôme. La formation, en deux ans, accessible aux élèves de niveau Bac +3, comprend une dimension fondamentale et des cours de spécialisation. Ces derniers abordent « les stratégies face au risque » une connaissance approfondie « des aires régionales » correspondant à certaines parties du globe, et une maîtrise « du risque économique et financier ». Les étudiants de 5^e année de la promo 2004-2005 ont effectué des stages dans des services spécialisés d'entreprise comme Carrefour, Air France, BNP Paribas, Ernst and Young, Publicis, EADS Sogerma, ainsi qu'à l'étranger dans des organisations internationales privées ou publiques (en Équateur, Suède, Norvège, Allemagne, Espagne...). ■

leur ouvre l'accès à différentes fonctions : chargé d'études économiques, analyste de risque pays et/ou de prospective de développement, ingénieur d'affaires... Un enseignement séduisant, qui exige cependant certaines prédispositions. « Nos étudiants maîtrisent au moins deux langues étrangères, aspirent à travailler à l'étranger, aiment le goût du risque et possèdent généralement une forte personnalité ». Un entretien indivi-

duel, après la traditionnelle lettre de motivation et un bon dossier scolaire, tient lieu de sésame pour intégrer un groupe d'une vingtaine d'étudiants par promotion. Dans ses rangs, on dénombre actuellement trois Chinois, une Colombienne, un Congolais et un Italien pour un parcours sans frontière. ■

(*) Christian Malbat est Assistant à Sciences Po Bordeaux

La commission européenne post-référendaire

Malgré l'onde de choc provoquée par le « non » français au référendum européen, la Commission européenne poursuit ses actions. Jean-Charles Leygues, directeur général adjoint de la Direction générale de la Politique régionale, par ailleurs nouveau président du Conseil d'administration de Sciences Po Bordeaux, témoigne.

EXTENSION[S] : Vous êtes directeur général adjoint à la Direction des Politiques régionales de la Commission européenne. En quoi consiste cette Direction, et quelle est la nature de votre mission ?

Jean-Charles LEYGUES : Cette direction a trois fonctions. Elle définit tout d'abord la politique de développement régional à mener avec les pays membres, élaborant à cet effet les règlements communautaires et les orientations stratégiques pour la période à venir 2007-2013. C'est plus spécifiquement la nature de ma mission. Cette direction assure également le suivi de la mise en œuvre de la politique déterminée. Elle effectue enfin un contrôle financier et une évaluation des actions menées grâce aux fonds européens.

EXTENSION[S] : Pour le profane, la Commission européenne semble "tentaculaire" dans son organisation, et "omnipotente" dans ses décisions. Qu'en pensez-vous ?

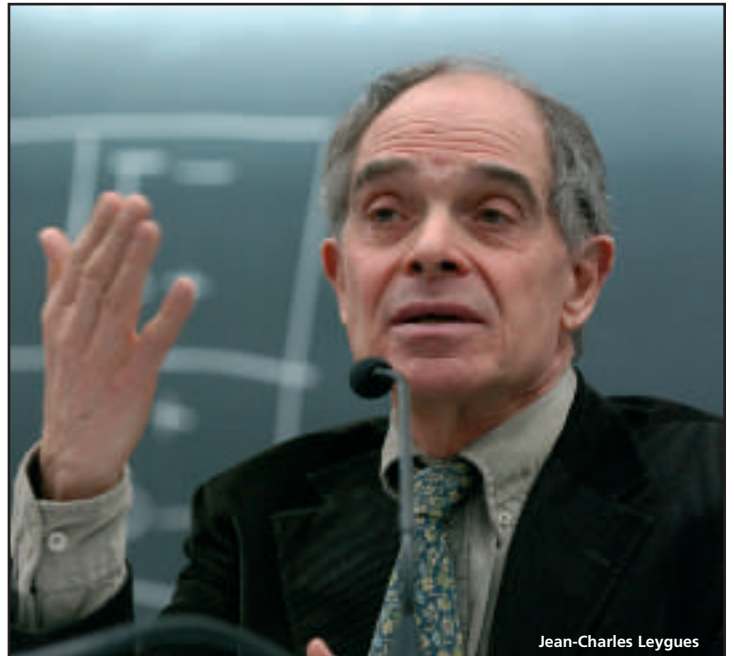
Jean-Charles LEYGUES : C'est une vision grotesque des choses. Dans le cadre des politiques régionales de la Commission européenne, 500 personnes seulement gèrent quelque 308 milliards d'euros. À titre d'exemple, six fonctionnaires en tout et pour tout sont affectés au suivi de l'Espagne, premier bénéficiaire des aides de l'Europe, lesquelles s'élèvent à 53 milliards d'euros. Plus globalement, parmi les 18.000 fonctionnaires européens, près de 50 % sont occupés à des tâches de traduction, puisque la Commission compte 25 pays aujourd'hui, et 27 prochainement, avec l'entrée de la Bulgarie

et de la Roumanie. On peut donc estimer à 4.000 personnes le nombre de collaborateurs chargés du fonctionnement de la Commission européenne, ce qui est très peu comparativement à certaines villes françaises. Paris compte ainsi 75.000 agents. Quant à l'omnipotence à laquelle vous faites allusion, c'est faux si l'on entend par ce mot un monopole des décisions. Ce sont les États membres qui gèrent les crédits communautaires alloués. En revanche, c'est bel et bien la Commission européenne, conformément à sa mission, qui définit le cadre des propositions faites à l'ensemble de ses membres.

EXTENSION[S] : Le « non » au référendum de la France et des Pays-Bas, a-t-il une incidence concrète sur votre travail en particulier, et sur les actions de la Commission européenne de manière plus générale ?

Jean-Charles LEYGUES : Le « non » français a une incidence directe sur le fonctionnement de la Commission européenne dans son ensemble. Il a affaibli la position française et les latitudes de négociation de ses représentants, qui ont en héritage cette décision. Cela est d'autant plus dommageable que notre pays avait jusqu'ici une position « ambitieuse », et qu'il était celui qui bénéficiait de l'enveloppe agricole la plus importante, laquelle a diminué de 25 % depuis décembre 2005.

EXTENSION[S] : Pensez-vous que l'on peut dire que ce sont les principaux bénéficiaires de la manne européenne qui sont les plus « eurosceptiques » ?



Jean-Charles Leygues

Jean-Charles LEYGUES : Il y a effectivement un paradoxe entre le vote français au référendum européen, notamment dans les régions à forte densité rurale, et les aides européennes réclamées aujourd'hui par ceux qui ont fait campagne pour le « non ».

Ce comportement est d'autant plus schizophrène qu'il laisse la place au traité de Nice, beaucoup plus libéral que celui qui a été proposé... C'est pour cela que l'expression « se tirer une balle dans le pied » prend tout son sens. ■

Jean-Charles Leygues, du Périgord à Bruxelles

Périgourdin, Jean-Charles Leygues a conservé dans sa région d'origine de nombreuses racines. Il est diplômé de Sciences Po Bordeaux (promo 70) et éprouve une grande affection pour l'Institut. Au point d'avoir accepté, malgré un emploi du temps chargé, de présenter sa candidature à la fonction de président du Conseil d'administration de Sciences Po Bordeaux, à la succession de Michel Prada fin 2005. Michel Prada achevait ainsi son cinquième mandat (15 ans). Jean-Charles Leygues a été élu à l'unanimité moins une voix.

Jean-Charles Leygues reconnaît toujours son établissement d'origine dans celui d'aujourd'hui grâce essentiellement à un enseignement « dont les fondamentaux sont constamment d'actualité ». Partisan d'une ouverture encore plus grande de l'établissement à l'international, malgré des progrès notables depuis quelques années, il estime que le profil des étudiants de Sciences Po est adapté à des fonctions dans les instances européennes, surtout si le diplôme s'accompagne d'une formation spécifique, au Collège européen de Bruges ou de Natolin par exemple. « Au-delà de la Commission européenne, dont les concours sont très sélectifs, il existe des postes à pourvoir dans les champs de compétence européenne, dans le secteur public comme dans celui du privé » précise-t-il.

Actuel Directeur général adjoint de la Direction générale de la Politique régionale à l'Union européenne, il a été membre du cabinet de Jacques Delors lorsque celui-ci a occupé le poste de président de la Commission européenne. Autant dire que Jean-Charles Leygues connaît bien les rouages de la maison « Europe » ■



Raffarin, entre chien et chat

Décontracté et volubile, Jean-Pierre Raffarin a offert au public de Sciences Po Bordeaux une plongée libre dans les coulisses du pouvoir.

Rablé et franc du collier, Jean-Pierre Raffarin a tout du boxer. Jusqu'à la fidélité à ses mentors en politique, René Monory, Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chirac, dont il fut le chien de garde lors de son passage à Matignon. Un rôle que l'ancien chef du gouvernement a assumé jusqu'à l'os pendant 24 mois. « Vous avez compté ? » lance-t-il à un étudiant, avant d'ajouter : « ... moi aussi ! ». Une expérience



sur laquelle Jean-Pierre Raffarin est longuement revenu, lâchant çà et là de vraies confidences. « Ce parcours m'a permis de relativiser les choses et a étoffé ma résistance aux chocs » avoue-t-il, avant de détailler les quelques heures qui ont précédé sa nomination.

Un grand moment de solitude, conté par l'intéressé au présent de l'indicatif. « Jacques Chirac est élu le soir du 5 mai avec 82 % des voix au second tour, dans les circonstances que l'on connaît. Je pars sur les plateaux de télévision sans rien savoir de ce qui va se passer. Ce n'est que le lendemain matin que le Président me convoque et m'annonce sa décision. J'ai deux heures pour choisir mon « dir'cab' » (comprendre « directeur de cabinet ») et deux jours pour former mon gouvernement. Après coup, je me dis que ce n'est pas une bonne chose pour la démocratie que d'aller si vite. En politique, à défaut du temps de la décision, vous devez disposer du temps de la préparation ».

Sommé de nommer son équipe sans coup férir, Jean-Pierre Raffarin, chantre de la diversité des élites, décide de mixer les profils en associant à certains ministères des apparatus du pouvoir et des personnalités de la vie civile. On lui doit notamment le tandem Luc Ferry et Olivier Darcos à l'Éducation nationale. « C'était une excellente idée sur le papier, mais elle n'a pas fonctionné dans les faits » reconnaît l'enfant du Poitou, dont la franchise et la liberté de ton revigorent le discours politique. « Je parle facilement et très naturellement » plaide ce manager, dont la première partie de vie professionnelle s'est déroulée dans le privé. L'homme a appris depuis à ses dépens le devoir de vigilance. « Vous ne pouvez pas imaginer la pression médiatique qui s'exerce sur la fonction de Premier ministre. Toutes ses déclarations, officielles et officieuses, sont traquées. Son attention doit être permanente, et le moindre écart peut avoir un effet dévastateur ». Jean-Pierre Raffarin en sait quelque chose.



Les raffarinades

Pour illustrer ce chapitre, il soulignera le flair politique de Jacques Chirac. Ce dernier lui avait déconseillé de se rendre à un Congrès du Medef. L'ancien Premier ministre était passé outre. Résultat : il a perdu en quelques jours sept points dans les sondages et s'est vu attribuer l'image persistante d'un sympathisant actif de l'organisation patronale. De



Jean-Pierre Raffarin

même, ses petites phrases et jeux de mots, résumés sous le vocable de « raffarinades », se sont retournés contre lui. Jean-Pierre Raffarin souhaiterait aujourd'hui s'en débarrasser, mais elles semblent passées à la postérité. On peut difficilement en dire autant de son bilan, qu'il résume à une idée essentielle : la prise de conscience du vieillissement de la population et son impact sur notre système social. Quant au succès probant qu'il met en avant,

de la politique, l'ancien chef du gouvernement a montré qu'il savait retomber sur ses pattes, en annonçant sa candidature à la Présidence du Sénat. Et quand Bruno Dive, journaliste de « Sud Ouest » et animateur de la « Rencontre », estime alors qu'il ne sera jamais Président de la République, Jean-Pierre Raffarin clôture la séance par une réplique pleine d'à-propos dans une enceinte qui connaît la Constitution* comme sa poche : « Détrompez-vous. Et Réfléchissez*... » ■

*L'article 7 de la Constitution de 1958 stipule qu'« En cas de vacance de la Présidence de la République pour quelque cause que ce soit (...) les fonctions du Président de la République (...) sont provisoirement exercées par le Président du Sénat (...) ».

Un final africain

« L'Afrique : victime du monde ou malade d'elle-même ? » Telle sera la dernière des « Rencontres Sciences Po / Sud Ouest » de l'année, le jeudi 6 avril 2006, de 17h à 19h. L'événement clôturera une journée réservée à l'Afrique Noire puisque les Associations étudiantes de Sciences Po Bordeaux, en collaboration avec les « Rencontres », y consacreront leur désormais traditionnel rendez-vous de fin d'année. À partir de 12h, sur le parking « Aile Recherche » de Sciences Po Bordeaux, dans le Hall en cas de pluie. ■

Stéphan Armengaud : il roule pour l'institut

A la fois chauffeur, coursier, appariteur, technicien et hôte d'accueil, Stéphan Armengaud rend par sa polyvalence et sa réactivité de nombreux services à Sciences Po Bordeaux.



Stéphan Armengaud

À l'écouter, Stéphan Armengaud occupe « un poste de vagemestre » à l'Institut. Sous l'Ancien Régime, cette fonction consistait à conduire des convois militaires, avant qu'elle ne soit plus tard attribuée au sous-officier chargé du service postal. La référence n'est pas innocente, puisque le fidèle collaborateur de l'Institut, qui compte plus de quinze années au compteur de l'établissement, passe une partie de son temps à rouler pour Sciences Po Bordeaux. Stéphan Armengaud effectue le transport des professeurs invités qui dispensent des cours à Sciences Po, conduit des enseignants prendre un train ou un avion et véhicule des invités des « *Rencontres Sciences Po/Sud Ouest* », Stéphan Armengaud a ainsi vécu au volant, des petits moments d'intimité avec des personnalités des médias ou de la politique, comme Laure Adler ou Daniel Cohen-Bendit. « *Ce sont des gens très abordables, faciles d'accès. Je leur ai ouvert la porte arrière, mais ils ont préféré se mettre à l'avant, pour discuter de tout et de rien. C'était très sympa* ». Souriant et décontracté, Stéphan Armengaud n'a rien d'un majordome ou d'un chauffeur de maître. Il ne porte ni costume, ni cravate, ni gants ni casquette. « *De toute façon* » précise-t-il, « *dans l'Éducation nationale, les postes de chauffeurs sont uniquement réservés aux Présidents d'Université qui sont les seuls à bénéficier d'un tel privilège* ».

Taxi driver

En fonction à Sciences Po Bordeaux depuis 1991, Stéphan Armengaud

a également convoyé des hôtes prestigieux, comme le Président de la République du Mali, Alpha Oumar Konaré*. Le trajet, de l'aéroport de Mérignac à la Préfecture de Gironde, puis le retour à l'Institut via la rocade, restera gravé dans sa mémoire. « *Vous n'avez pas tous les jours le loisir de rouler à très vive allure, entouré de motards de la police nationale* ». Une exception dans la vie du chauffeur de l'établissement, prudent par nature, qui peut s'enorgueillir de posséder toujours douze points sur son permis, une sorte d'exploit par les temps qui courent « *Je dois faire preuve de réactivité certes, mais aussi de rigueur et de discernement, car je ne bénéficie d'aucun passe-droit au volant, ce qui est logique et normal* ». Ses déplacements sont généralement plus ordinaires. Ils concernent le transport de petits matériels informatiques en

réparation, l'achat d'un outillage pour le service technique de l'établissement, le dépôt d'un courrier urgent, la récupération de copies d'examen... « *La notion de service et de disponibilité est capitale dans cette activité* » précise celui qui utilise le véhicule de fonction de l'établissement, une Xantia break gris-métallisée de 1996, qui compte 158.000 kilomètres au compteur.

Don d'ubiquité

Stéphan, qui aurait dû s'appeler Stéphane (lire encadré), effectue d'autres missions très diversifiées pour Sciences Po Bordeaux. Sa polyvalence constitue une réelle plus-value pour l'établissement. Elle lui vaut de jouer les appariteurs pour l'installation d'un micro ou d'un écran de télévision dans une salle ou un amphi-

théâtre, d'effectuer des tâches au service atelier, d'aider le personnel technique ou encore d'assurer la permanence de l'accueil, en cas d'indisponibilité ou de congés des uns ou des autres.

Placé directement sous la direction de Didier Chabault, secrétaire général, « notre homme » fait partie de ceux qui connaissent la maison Sciences Po dans ses moindres recoins, du sous-sol aux étages, en passant par ses nombreux couloirs. « *J'aime mon métier, très polyvalent* » confirme-t-il, précisant aussi dans un sourire qu'il a aussi été appelé, en de très rares occasions, à jouer de sa stature pour calmer des gens mal intentionnés ou simplement « *énervés* ». « *Il s'agit d'une présence passive, mais cela sert parfois à calmer les esprits* ». Sauf à l'embêter méchamment, Stéphan ne ferait effet pas de mal à une mouche, exception faite les jours de pêche, un de ses loisirs préférés. Un des moments où le chauffeur est à l'arrêt et la voiture au garage... ■

* Alpha Oumar Konaré a été élu Président de la République du Mali de 1992 à 2002. Depuis juillet 2003 il est président de la Commission de l'Union Africaine, organe exécutif de l'Union Africaine, pour quatre années.

Un « e »... dipien

Stéphan Armengaud aurait dû se prénommer Stéphane, sans le zèle d'un officier du registre de l'État-civil de la ville de Gradignan qui, il y a quarante ans, interpella Monsieur Armengaud père en prétextant que le prénom convoité était féminin et qu'au masculin, il fallait enlever le « e ». Sous le coup de l'émotion, le nouveau papa en accepta l'augure, qui vaut à l'intéressé de porter un prénom mixte, mais sans « e ». Une histoire digne du grand Georges Pérec. ■

Anne-Sophie Lapix L'info en face

Son visage vous est familier, surtout si vous êtes un téléspectateur assidu de l'émission « Zone interdite » ou du « Journal de 12h50 » sur M6. Anne-Sophie Lapix, 34 ans, journaliste, a « fait » Sciences Po Bordeaux avant d'entamer sa carrière à la télévision.

« Définitivement et gravement fan. Quelle femme ! ». « Quand le professionnalisme s'ajoute à la beauté ! L'horreur du monde adoucie par la grâce ». « La jeune et jolie présentatrice donne l'impression d'une bonne maturité et d'un grand professionnalisme ». Ces commentaires ont été piochés sur des blogs du net. Ils témoignent de l'impact suscité par Anne-Sophie Lapix, depuis qu'elle présente les journaux télévisés, de LCI d'abord, de M6 ensuite. Deux idées essentielles se dégagent de « l'image » de l'ancienne étudiante de Sciences Po Bordeaux, promotion 1993. L'une concerne son apparence physique, l'autre son expérience professionnelle. Interrogée sans hypocrisie sur ces deux sujets, Anne-Sophie Lapix répond avec sérieux et humour :

« Sur le plan professionnel, mes six années passées à LCI m'ont appris à gérer le direct et à improviser sur une information en mouvement. C'est une école de réactivité. J'ai aussi animé une émission sur le cinéma pendant un an qui m'a permis de sortir un peu de mon bureau et de rencontrer un monde qui m'était totalement étranger. Quant à mon physique, il est plus facile de faire de la télévision avec un physique avenant. Ça ne veut pas dire qu'il faut un look de top model, mais un visage expressif, qui "passe bien". Cependant, on me pose de moins en moins de questions sur mon apparence physique aujourd'hui. Devrais-je m'en inquiéter ? ».

Un retour aux sources

Aux commandes de l'émission dominicale mensuelle « Zone Interdite »⁽¹⁾ et du nouveau journal de la mi-journée de M6, Anne-Sophie Lapix s'impose comme le visage de l'information de celle qui se nommait elle-même jadis « la petite chaîne qui monte ». Un domaine « que la chaîne souhaite développer » selon ses propres

termes, « avec un plus grand choix de sujets ». Un métier de journaliste qu'elle a réellement découvert au Centre de Formation des Journalistes de Paris (CFJ), auquel elle a ajouté certaines vertus cardinales, initiées à Sciences Po Bordeaux. « J'ai acquis à l'Institut la rigueur, le recul sur les choses et le goût de l'histoire. Des qualités qui me permettent aujourd'hui de ne pas me jeter dans l'actualité chaude sans retenue avec le risque de me tromper. Même si évidemment je peux toujours faire une erreur ». Disponible et accessible, Anne-Sophie Lapix reste pour autant très prudente dans ses interviews, dont elle connaît mieux que quiconque les secrets. Dans un entretien accordé au magazine « Infrarouge » en février 2005, elle reconnaît d'ailleurs avoir fait au cours de l'exercice « des réponses de Normand » pour « une Basque de sang et de cœur ». On appréciera donc à leur juste valeur les propos sans risque qu'elle tient sur une période de sa vie où elle n'était encore qu'une étudiante comme les autres. « Ce sont les souvenirs de fête qui sont les plus vivaces dans mon esprit. J'ai eu la chance de tomber sur une promotion très joyeuse, très dynamique, très soudée. Je vois toujours quelques anciens, surtout ceux qui m'ont suivi au CFJ. Et puis il y a certains cours parfois hauts



Anne-Sophie Lapix

en couleur dont je me souviens. Ceux par exemple du professeur Médard et son Njonjo qui nous faisaient découvrir l'anthropologie politique je crois ou encore les confs de Culture Générale aussi avec le grand oral qui nous terrorisait »... ■

L'apparence physique est-elle une condition sine qua non pour présenter un journal télévisé d'une grande chaîne de télévision ? La question a été posée à Anne-Sophie Lapix (photo M6).

Les yeux pour le dire

En faisant appel au regard d'artiste de Philippe Pons, photographe professionnel, sillonnant le monde entier et Bordeaux avec son appareil « jetable panoramique » bricolé à coup de rouleau de scotch, Sciences Po Bordeaux n'était pas inquiet sur la qualité de ses images. Pour autant le résultat dépasse nos attentes. C'est à une très jolie promenade dans les couloirs et les salles de l'Institut que ce livre nous invite. Les photos de Philippe Pons, en noir et blanc, vient en contrepoint d'un texte de présentation de Sciences Po Bordeaux résumé, à chaque page en anglais. Et puis, curiosité finale, un portrait en dix langues de l'Institut : chinois, japonais, swahili, polonais, vient compléter d'autres langues plus « classiques » dans nos murs : anglais, allemand, espagnol, italien, portugais, russe. Vingt personnes ont collaboré, à un titre ou à un autre, à cet ouvrage, outil vivant de la communication de Sciences Po Bordeaux, un peu partout dans le monde. Qu'elles trouvent ici nos plus sincères remerciements. J.P. ■

N'attendez pas... Commandez-le (sortie mai 2006) en envoyant un mail à : L.pinchault@sciencespobordeaux.fr. Coût unitaire 29 € (Chèque à l'ordre de l'Agent comptable Sciences Po Bordeaux).



Directeur de la publication : Robert LAFORE

Comité de lecture :

Robert LAFORE, Didier CHABAULT, Jean PETAUX

Coordination : Jean PETAUX

Rédaction en chef :

Jean-Michel LE CALVEZ, « Person'Alizé »

Edition : Pascal BERNAGAUD, « Com'unique »

Maquette : Thierry PIERS, « Microclimat »

Mise en page : Jean-Thierry DINH

Photos : Laurent WANGERMEZ

Impression : Imprimerie Laplante, Mérignac

N°ISSN : 1635-3102



SCIENCES PO BORDEAUX

**11, Allée Ausone - Domaine universitaire
33607 PESSAC - CEDEX**

Tél. : 05 56 84 42 52 - Fax : 05 56 37 45 37

www.sciencespobordeaux.fr

j.petiaux@sciencespobordeaux.fr

« Les instituts ont pour mission de donner à des étudiants, qu'ils se destinent ou non à la fonction publique, une culture administrative générale. Ils le feront avec l'esprit d'indépendance et de désintéressement qui sont le propre de l'université ».

Ordonnance N°45-2283 du 9 octobre 1945, portant création des Instituts d'Etudes Politiques.